

HABITAT JEUNES



Observatoire Habitat Jeunes
en quartier prioritaire de la politique de la ville



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Editorial

Le projet Habitat Jeunes, acteur de la mixité sociale des quartiers

Accueillir les mobilités des jeunes, travailleur-euses ou en étude, en insertion ou demandeur-euses d'emploi tout en animant le vivre ensemble est le cœur du projet Habitat Jeunes. Présents dans les territoires ruraux, dans les grandes villes, dans les outre-mer ou dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les acteurs du réseau permettent de loger toutes les jeunes et dynamiser ces espaces.

Reflets de la complexe intervention des pouvoirs publics dans les quartiers, certains QPV peuvent également devenir le théâtre de manifestations urbaines comme en juin 2023 après la mort de l'adolescent Nahel Merzouk. Ces événements qui, au-delà de mettre à l'agenda politique et médiatique ces quartiers, cristallisent les traditionnels débats sur la violence, la question des banlieues et des grands-ensembles. Le bureau de l'Unhaj est allé voir un à un les porteurs de projets Habitat Jeunes de ces quartiers, et contrairement aux bâtiments publics, les résidences Habitat Jeunes avaient été très épargnées par les violences. Ces lieux de mixité ne sont donc pas perçus comme des lieux d'autorité ou de rejet des jeunes mais bien de vivre ensemble et d'émancipation.

En 2021, nous avons publié un premier observatoire Habitat Jeunes en QPV qui nous a permis de nous compter dans ces territoires et de mettre en lumière la décohabitation plus tardive des jeunes de ces quartiers.

Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin et nous poser la question de « l'habiter » dans ces quartiers.

Que signifie vraiment vivre en QPV pour les jeunes aujourd'hui ? Qu'en est-il de notre réseau ? Qui sont les jeunes accueilli-e-s en QPV ? Observe-t-on des différences avec les jeunes qui ne viennent pas de ces territoires ?

Motivé par ces questionnements, le nouvel observatoire Habitat Jeunes, acteur des quartiers, entend produire une « photographie » quantitative du réseau situé en QPV sur une année, en y abordant des thématiques telles que les ressources économiques, les situations professionnelles ou encore le niveau de diplôme des jeunes logé-es. En prenant comme entrée la géographie prioritaire, ce travail n'est pas uniquement destiné aux acteurs et actrices qui y sont implanté-es mais bien pensé dans un intérêt commun : saisir les spécificités du réseau et leurs caractéristiques d'une part, de l'autre mettre à profit une meilleure connaissance des parcours de jeunes qui habitent en résidence Habitat Jeunes pour, in fine, les accompagner de la meilleure façon.

Ce travail fait écho au livre « Jeunes, travailleur-ses, et habitant-es d'un quartier populaire »¹ publié en janvier 2025 qui permet avec une approche qualitative d'une dizaine de projets en QPV de mieux comprendre l'histoire du mouvement dans ces territoires et les récits de vie des jeunes qui y habitent.

Marianne Auffret, directrice générale
de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes

1. Unhaj, Jeunes, travailleur-ses, et habitant-es d'un quartier populaire - Habitat Jeunes en quartier prioritaire de la politique de la ville, 2025 : <https://www.habitatjeunes.org/wp-content/uploads/2025/01/jeunes-travailleuses-et-habitan-tes-dun-quartier-populaire-le-livre-w3.pdf>

Les résidences en QPV

On compte 102 résidences Habitat Jeunes implantées en QPV. Ces résidences comptent en moyenne 21 logements de plus que dans les autres territoires. Plusieurs ont intégré des programmes de renouvellement urbain (PNRU) et des nouveaux programmes de renouvellement urbains (NPNRU), d'autres sont implantées dans les territoires concernés par le programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD).

Des disparités territoriales existent et certaines régions comptent plus d'acteurs Habitat Jeunes présents en QPV, comme l'Île-de-France ou le Centre-Val de Loire.

Cette forte présence des résidences en QPV s'explique par l'histoire des foyers de jeunes travailleurs, fortement liée à celle de la politique de la ville autour de la politique de construction des grands ensembles d'après-guerre.

Les jeunes venant de QPV

| 4 |

Les jeunes qui ont une dernière adresse connue en QPV représentent 10,5% des jeunes accueilli-es dans le réseau et sont plus défavorisé-es que les autres. Ces jeunes décohabitent un an plus tard et les femmes venant de ces territoires sont proportionnellement moins présentes que les hommes. Leur niveau de diplôme est moins élevé et leurs emplois sont plus précaires que les autres. Ces inégalités scolaires et professionnelles ne se ressentent pas encore sur les niveaux de ressources. La question du parcours résidentiel devra se poser pour évaluer si leur insertion a été facilitée par l'action socioéducative proposée en résidence Habitat Jeunes. Ces jeunes viennent souvent de lieux proches de la résidence Habitat Jeunes et leur mobilité est moins d'ordre professionnel que personnel (recherche d'indépendance notamment).

Les jeunes habitant en QPV

Nouveauté de cet observatoire, nous avons cherché à caractériser les jeunes qui habitent dans une résidence du réseau implantée en QPV pour comprendre leur motivation à y habiter. S'ils ne sont pas beaucoup plus pauvres que les jeunes n'habitant pas une résidence de QPV, ils choisissent principalement d'intégrer ces résidences parce qu'ils n'ont pas d'autres solutions logements ou parce que c'est la solution la moins chère, contrairement aux jeunes qui habitent des résidences en dehors de la géographie prioritaire qui viennent pour «l'aspect pratique» - moins de formalités, de garanties selon les répondant-es. Leurs emplois sont plus précaires que les autres. Une des nouvelles données la plus importante concerne la perception de la résidence : les jeunes venant de QPV et s'installant dans une résidence située dans ces territoires souhaitent rester deux fois plus longtemps que ceux ne venant pas de QPV..

Chiffres clés de l'étude

Les résidences en QPV

14% des résidences Habitat Jeunes se trouvent en QPV

19% des logements du réseau se trouvent en QPV

Les jeunes venant de QPV

54% des jeunes venant de QPV habitaient la commune ou une commune alentour du FJT qu'ils ou elles habitent contre 36% pour les autres

28% des jeunes venant de QPV étaient hébergé-es par leurs parents avant l'arrivée en FJT contre 43% pour les autres

30% des jeunes venant de QPV sont demandeur-euses d'emploi ou en emploi précaire contre 22% pour les autres

21% des femmes qui viennent de QPV occupent des emplois précaires contre 14% des femmes qui n'en viennent pas

Les jeunes habitant en QPV

171, c'est le nombre moyen de jours que compte rester un jeune qui ne vient pas de QPV dans une résidence située en QPV contre 288 pour un jeune venant de QPV et logeant dans une résidence située en QPV

Sommaire

Editorial	3
Synthèse et chiffres clés de l'étude	4
Avant Propos	8
Partie 1 : Les résidences de la géographie prioritaire	11
1. Une forte implantation en QPV, spécifiquement en Île-de-France	12
2. Les résidences implantées en QPV comptent plus de logements	14
Partie 2 : Venir de la géographie prioritaire	17
1. Les jeunes qui viennent de QPV sont plus âgé-es et les hommes sont surreprésentés	18
2. Des jeunes peu mobiles et plus orienté-es par des partenaires locaux	22
3. Un public plus précaire qui réalise des études moins longues	26
Partie 3 : Habiter dans la géographie prioritaire	30
1. Qui sont les jeunes habitant-es de résidences Habitat Jeunes de QPV ?	31
2. Pourquoi ces jeunes viennent en résidences Habitat Jeunes de QPV ?	34
Répertoire	36



Maison de l'orientation

Maison de l'emploi
et de l'orientation

1. Aux origines de l'observatoire

1.1. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Les QPV, dont les contours sont définis dans la loi et délimités localement, concernent des quartiers d'au moins 1 000 habitant-es, situés dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitant-es, et caractérisés par un «décrochage» du revenu des ménages par rapport aux revenus de l'unité urbaine et de la France métropolitaine. Concentrant pour la plupart de nombreux dysfonctionnements structurels, des taux élevés de pauvreté et présentant d'importants enjeux socio-éducatifs, ce sont des objets d'études majeurs, dont l'observation est centrale pour créer des réponses publiques et associatives adaptées.

Au 1er janvier 2024, plus de 5 millions de personnes habitant 1 362 quartiers sont concernées par la nouvelle géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville, territoires où 40% de la population a moins de 25 ans.

C'est sa première mise à jour depuis la loi Lamy du 21 février 2014 qui met fin à l'appellation « Zones Urbaines Sensibles » et crée les QPV. Faisant suite au Comité Interministériel des villes d'octobre 2023, cette réforme s'inscrit dans la refonte des Contrats de ville 2024-2030, et plus largement, dans une volonté de la part des autorités publiques de réaffirmer la centralité de la Politique de la Ville.

1.2. L'Unhaj et les résidences Habitat Jeunes

L'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj) est aujourd'hui structurée en 13 unions régionales (URHAJ) et regroupe 288 adhérents (associations, personnes morales), tous porteurs du projet « Habitat Jeunes ». Chaque année, ses adhérents accueillent, informent et orientent vers et dans l'accès au logement autonome 200 000 jeunes de 16 à 30 ans. 40 000 logements en collectif (principalement de type résidences sociales-foyer de jeunes travailleurs) et 4 500 logements mobilisés en diffus leur sont proposés.

Les Résidences Habitat Jeunes, aussi appelées foyers de jeunes travailleurs (FJT), sont des solutions de logement temporaire, pour les jeunes entre 16 et 30 ans. Les jeunes accueilli-es sont d'origines diverses : les résidences Habitat Jeunes sont des espaces de brassage social où se côtoient des jeunes ayant eu un parcours de protection (aide sociale à l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse), des jeunes travailleur-euses (apprenti-es, salarié-es, autoentrepreneur-euses, demandeur-euses d'emploi), des étudiant-es et souvent des jeunes qui sont tout cela à la fois.

Les logements sont situés pour la plupart dans des résidences collectives, de tailles variées réparties en France, en zone métropolitaine et rurales, y compris dans les Outre-mer. Les logements sont individuels, meublés et pour la plupart équipés (salles de bains, kitchenettes) et les résidences comportent des espaces collectifs (salles de détente et d'activités...). D'autres services (restauration collective, laverie...) peuvent être proposés. Les structures proposent un accompagnement socio-éducatif individuel (en fonction des besoins) et collectif.



1.3. Le projet Habitat Jeunes et les quartiers prioritaires

Impliquée de longue date dans plusieurs partenariats avec le Commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET) puis l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), l'Unhaj possède des liens historiques avec ces territoires. Son ancrage territorial sur le long terme qui permet d'étudier et mesurer les évolutions motive aujourd'hui le renouvellement du premier observatoire publié en 2021¹. Il entend actualiser et approfondir les constats en analysant à la fois les trajectoires des jeunes venant de QPV et celles des jeunes logé-es au sein de résidences situées en QPV. Cette double entrée, l'une par la résidence, l'autre par le profil des jeunes logé-es nous permet de comprendre les dynamiques socio-économiques des jeunes venant de QPV et de comprendre les motivations et les spécificités du parcours de ceux qui s'installent dans des résidences implantées dans ces quartiers.

Si la plupart des études qui portent sur les QPV dressent une typologie de leurs habitant-e-s par le prisme des inégalités (inégal accès aux services, aux études supérieures, à un contrat professionnel stable...), nous manquons aujourd'hui de données à l'échelle des structures Habitat Jeunes. La connaissance des dynamiques des résident-es est également motivée par une nécessité de continuer de faire du réseau Habitat Jeunes un acteur clé de la mixité sociale de ces territoires et d'émancipation des jeunes. Comme nous le verrons dans cet observatoire et dans le livre « Jeunes, travailleur-ses, et habitant-es d'un quartier populaire » publié au premier semestre 2025, les dynamiques institutionnelles et partenariales autour d'enjeux de jeunes, de logements et de quartiers sont très fortes.

1. Unhaj, Habitat Jeunes, acteur des quartiers - Observatoire, 2021

2. Quatre sources de données

2.1. Les sources de données

Pour la réalisation de cet observatoire, plusieurs sources de données ont été utilisées:

Pour les jeunes:

- Le Système d'Information Habitat Jeunes (SIHAJ)

Pour les résidences:

- L'Observatoire Permanent Habitat Jeunes (OPHAJ),
- La base de données de l'Unhaj Île-de-France
- Le questionnaire de l'enquête sur les coûts de l'énergie réalisée par l'Unhaj auprès des adhérents en 2023

Ces données ont été croisées avec le système de géoréférencement de l'ANCT pour déterminer si les résidences et si la dernière adresse connue avant l'entrée en résidence des jeunes étaient situées ou non en QPV.

2.2. Données sur les résidences

Nous avons fait le choix de consolider les analyses portant uniquement sur les structures collectives ; les logements diffus, les services Habitat Jeunes et les CLLAJ sont extraits de l'analyse.

Après tri et assemblage de ces trois fichiers de données, élimination des doublons et adresses situées hors de la France métropolitaine, nous avons pu géo-référencer 711 adresses de résidences.

Nous avons décidé d'utiliser ces variables :

- Lieu d'implantation
- Nombre de logements
- Région

2.3. Données sur les Jeunes

Un nettoyage de données a été effectué, passant de 19 794 lignes à 5 528 lignes. Les données extraites concernent uniquement des jeunes ayant fait leur première nuit au sein d'une résidence Habitat Jeunes entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022.

Ci-dessous se trouve la liste des variables extraites - toutes n'ont pas été étudiées, certains croisements ne donnent aucun résultat significatif, certaines données sont mal renseignées :

- Âge à l'entrée en résidence Habitat Jeunes ;
- Genre à l'entrée en résidence Habitat Jeunes ;
- Dernière adresse avant l'arrivée en résidence Habitat Jeunes ;
- Localisation du logement avant l'arrivée en résidence Habitat Jeunes ;
- Type de logement/hébergement avant l'arrivée en résidence Habitat Jeunes ;
- Montant de la redevance en M+2 après l'entrée en résidence Habitat Jeunes ;
- Adresse actuelle de la résidence Habitat Jeunes;
- Activité principale à l'entrée en résidence Habitat Jeunes;
- Niveau de diplôme à l'entrée à l'entrée en résidence Habitat Jeunes;
- Ressources économiques à l'entrée en résidence Habitat Jeunes;
- Motif de venue;
- Prescripteurs et orienteurs;
- Détention du permis de conduire et d'un véhicule;
- Durée prévue de séjour en résidence Habitat Jeunes;
- Principale raison de recherche de logement;
- Principale raison d'avoir choisi d'habiter dans une résidence Habitat Jeunes.

HABITAT JEUNES

Partie 1

Les résidences Habitat Jeunes de la géographie prioritaire



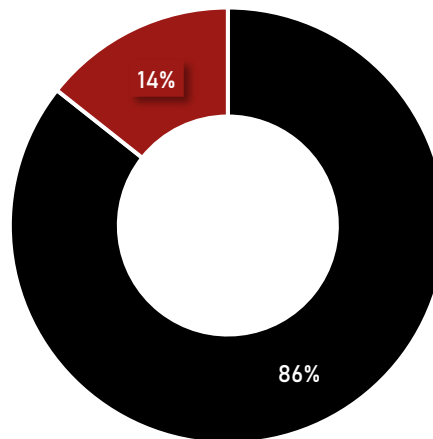
Le réseau est historiquement implanté dans les territoires concernés par la politique de la ville. Le livre « Jeunes, travailleur-ses, et habitant-es d'un quartier populaire » publié en 2025 fait état de cette histoire liée à la construction des grands ensembles d'après-guerre dans laquelle s'inscrit le mouvement des foyers de jeunes travailleurs.

Nous tenterons dans cette partie d'apporter un éclairage sur les implantations des résidences Habitat Jeunes dans ces territoires, sur leur nombre de logements et nous procéderons à des comparaisons régionales .

1. Une forte implantation en QPV, spécifiquement en Île-de-France

1.1. 14% des résidences du réseau se trouvent en QPV

Répartition des résidences selon les territoires



■ Résidences situées hors QPV

■ Résidences situées en QPV

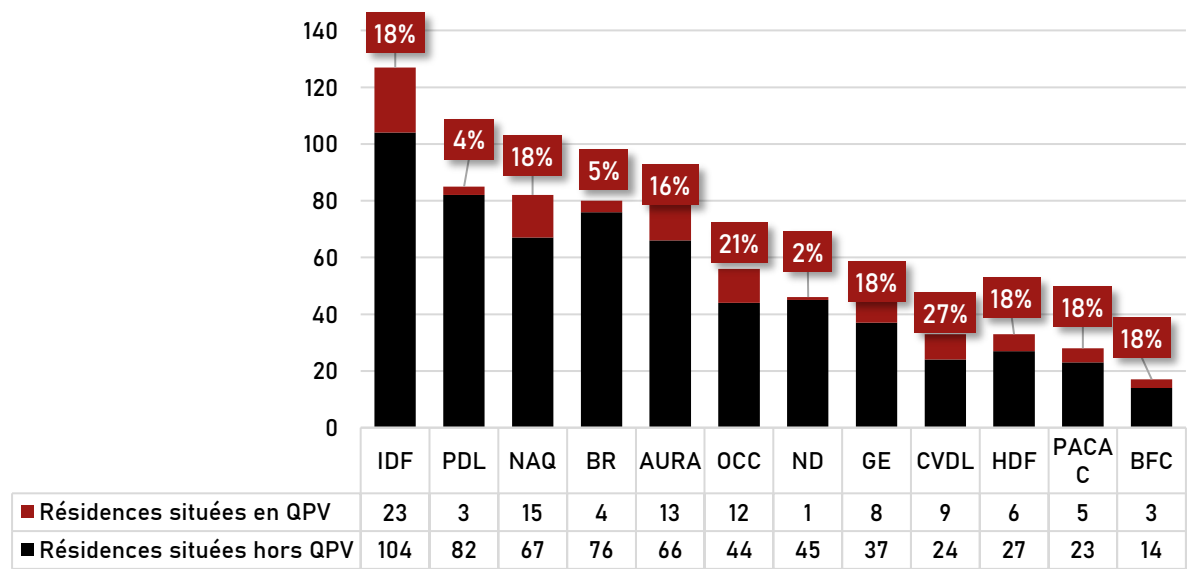
N= 711

Les résidences Habitat Jeunes sont implantées pour 14% d'entre elles dans la géographie prioritaire. En 2021, ce chiffre était de 16%. Cette baisse peut s'expliquer par deux facteurs :

- Pour la première étude publiée en 2021, nous avons choisi de parler « d'implantations » et non de « résidences ». Cela permettait d'intégrer les implantations du réseau dans le diffus, ce qui « gonflait » anormalement le nombre d'implantations. Nous avons choisi pour cet observatoire de n'analyser que les résidences collectives.
- La base de données de cet observatoire a été élargie afin d'intégrer des résidences qui ne sont pas dans le réseau de l'Unhaj, notamment en Île-de-France.

1.2. Des disparités régionales dans les implantations

Répartition du nombre de résidences selon leur lieu d'implantation et la région



Lire : En Île-de-France 23 résidences sont situées en QPV, soit 18% de leurs résidences.

N= 711

On compte 102 résidences implantées en QPV sur les 711 étudiées. L'Île-de-France compte le nombre le plus important d'implantations en QPV : 23 résidences, soit 18% du parc francilien. Selon l'Institut Paris Région¹, 13% des francilien-nes vivaient en QPV ; c'est la région de France métropolitaine qui a la part la plus importante d'habitant-es dans ces territoires.

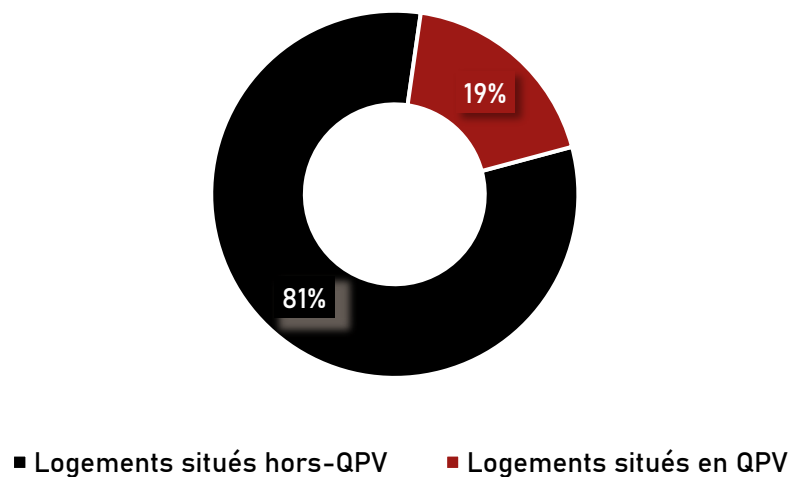
Dans le réseau, on distingue trois types de régions :

- Les régions où plus d'une résidence sur cinq sont implantées en géographie prioritaire : le Centre-Val de Loire ou l'Occitanie, régions où certaines résidences se trouvent dans des territoires inscrits dans le programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) comme à Sète ;
- Les régions où la proportion de résidences implantées en géographie prioritaire oscille entre 16% et 18% : l'Île-de-France, la Nouvelle Aquitaine, l'Auvergne-Rhône-Alpes, le Grand Est, les Haut-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté
- Les régions qui ont une proportion de résidences Habitat Jeunes en QPV inférieure à 5% : la Bretagne, les Pays de la Loire et la Normandie. Pour cette région, l'intégration dans la géographie prioritaire se joue parfois à une rue, comme c'est le cas à Hérouville-Saint-Clair où 42% de la ville vit dans cette géographie prioritaire et la résidence est collée à un des QPV de la ville.

2. Les résidences implantées en QPV comptent plus de logements

2.1. 19% des logements du réseau sont en QPV

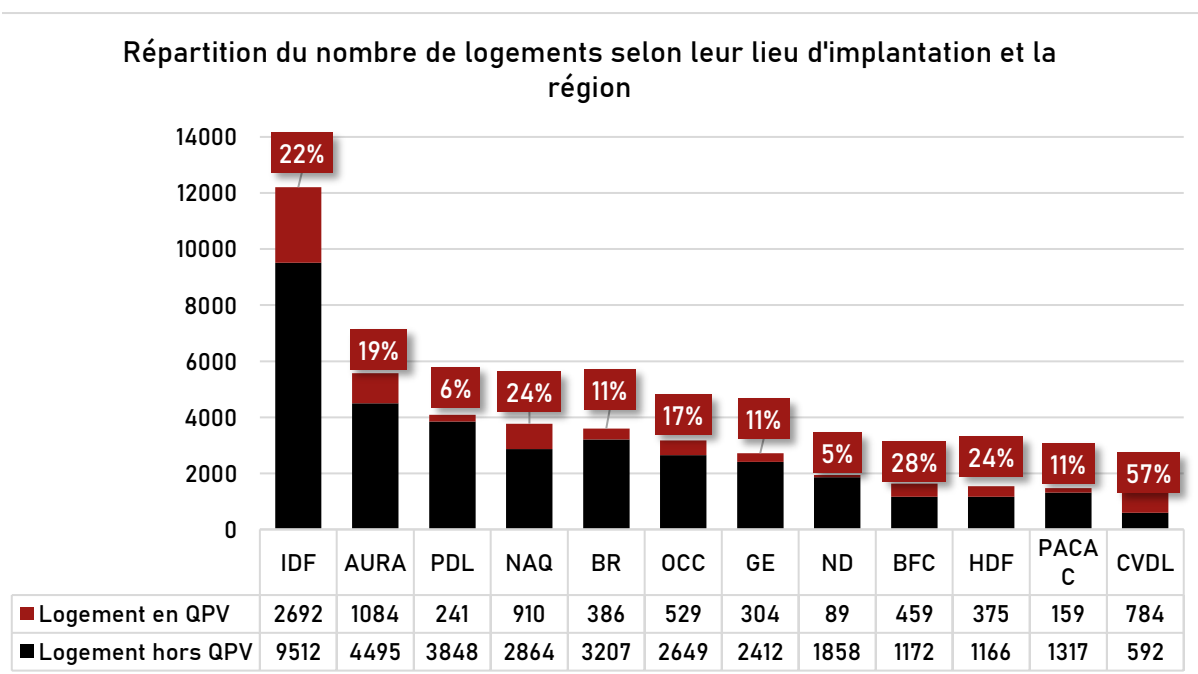
Répartition des logements selon les territoires



N= 711

Un logement sur cinq du réseau se situe dans la géographie prioritaire. Comme nous le verrons, dans la suite de l'analyse et dans le livre livre « Jeunes, travailleur-ses, et habitant-es d'un quartier populaire », les résidences implantées en QPV proposent plus de logements, ce qui explique le différentiel avec la proportion de résidences implantées dans ces territoires qui est de 14%.

2.2. Des disparités régionales en nombre de logements



Lire : En Île-de-France 2692 logements sont situées en QPV, soit 22% de leurs logements.

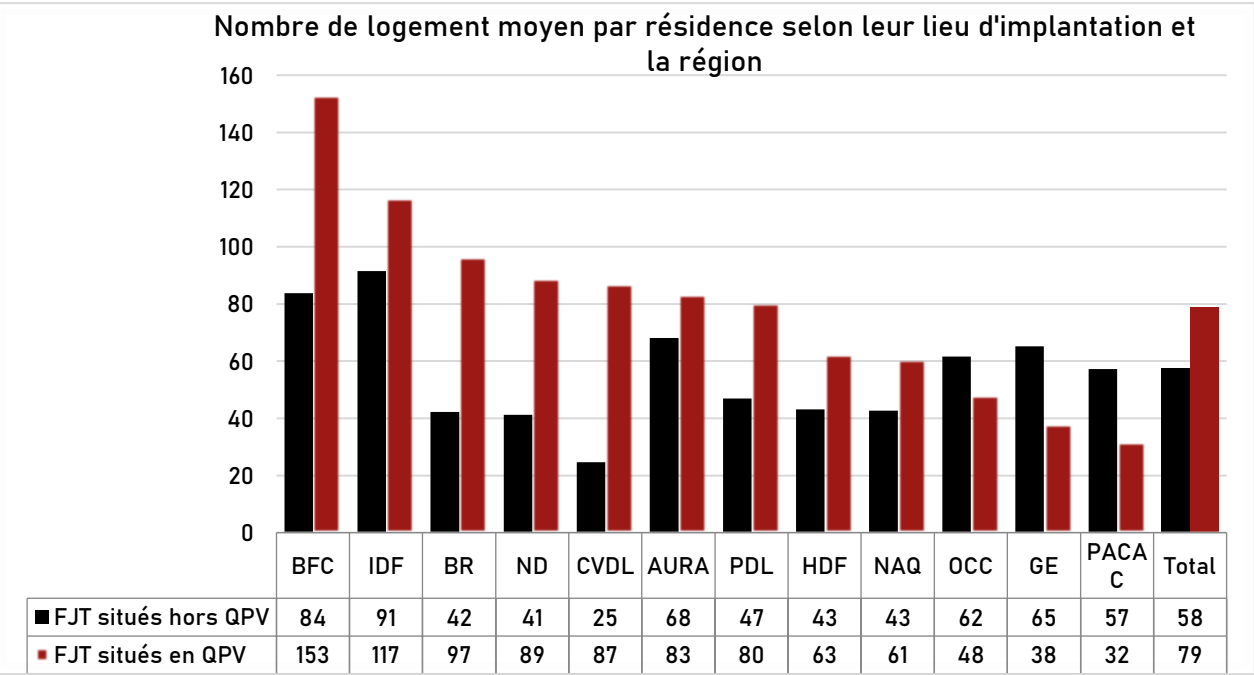
N= 711

Sur les 43 154 logements étudiés, on en compte 8 012 implantés dans la géographie prioritaire, soit 19% des logements. Il existe des disparités régionales que l'on peut répartir en quatre groupes :

- La région Centre-Val de Loire où 57% des logements sont implantés en QPV (contre 27% de ses résidences). La résidence qui a les plus grandes capacités d'accueil dans la région avec 121 logements se trouve dans un QPV à Blois ;
- Les régions qui ont entre 20% et 25% de leurs logements implantés en QPV comme la région Île-de-France avec par exemple une résidence à Créteil de 290 logements, la région Bourgogne-Franche-Comté avec une résidence en QPV à Chalon-sur-Saône de 232 logements, la région Nouvelle-Aquitaine et la région des Hauts-de-France ;
- Les régions qui ont entre 10% et 20% de logements en QPV comme la région Auvergne-Rhône-Alpes qui a des résidences à forte capacité tant dans la géographie prioritaire (une résidence de 140 logements à Aurillac) qu'en dehors (une résidence à Lyon de 193 places ou à Villeurbanne de 179 places), les régions Occitanie, Grand Est, Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Les régions qui ont proportionnellement peu de logements en QPV, comme la région Pays de la Loire avec 6% de ses logements et la région Normandie avec 5% de ses logements implantés dans la géographie prioritaire.

2.3. Des capacités d'accueil supérieures en QPV

Les résidences Habitat Jeunes de QPV semblent avoir une capacité d'accueil plus importante : 14% y sont implantées contre 19% des logements.



Lire : En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre moyen de logements situés en QPV par résidence est de 153 contre 84 pour les résidences qui n'y sont pas implantées.
N= 711

Ces constats se vérifient sur le nombre de logements moyen des résidences implantées en QPV : il est de 79 quand il est de 58 pour les autres résidences hors-QPV.

S'il y a 17 résidences en Bourgogne-Franche-Comté, les 3 situées en QPV proposent en moyenne 153 logements contre 84 pour celles situées hors-QPV. En Bretagne, les résidences en QPV proposent deux fois plus de logements que les autres. Des résidences à Lorient (167 logements) et à Rennes (134 logements) situées en QPV tirent cette moyenne vers le haut.

Dans trois régions, les résidences Habitat Jeunes ont des capacités d'accueil inférieures aux autres : en Grand Est, en Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse et en Occitanie. Par exemple, à Carcassonne, les résidences de QPV sont de petites unités (26 logements dans celle située dans le PNRQAD de la bastide Pont Vieux et 38 logements pour une autre).

HABITAT JEUNES

Partie 2

Venir de la géographie prioritaire



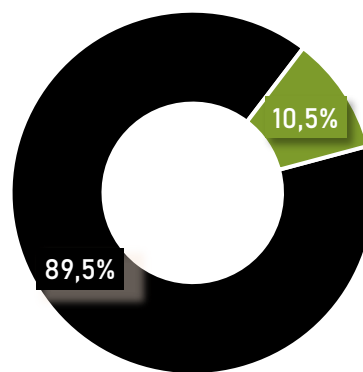
Ce chapitre traitera des jeunes qui habitaient en quartier prioritaire de la politique de la ville avant leur entrée en foyer de jeunes travailleurs et qui habitent actuellement en résidence Habitat Jeunes, qu'elle soit située en QPV ou non. Il permettra de comparer les parcours de ces jeunes et de répondre à plusieurs questions :

Décohabitent-ils plus tard, comme c'était le cas en 2021 ? Les jeunes issus-es de ces quartiers ont-ils et elles les mêmes niveaux d'étude que les autres ? Y-a-t'il des différences en fonction du genre ? Cette analyse utilisera les données issues du logiciel Sihaj utilisée par une partie des foyers de jeunes travailleurs. Nous n'analyserons donc pas tous-tes les jeunes qui vivent en résidence Habitat Jeunes mais un échantillon de jeunes qui habitent les résidences qui utilisent le logiciel Sihaj, soit 20% des résidences étudiées en partie 1.

1. Les jeunes qui viennent de QPV sont plus âgés et les hommes sont surreprésentés

1.1. Un jeune sur dix vient de QPV dans le réseau

Répartition des jeunes selon leur origine géographique



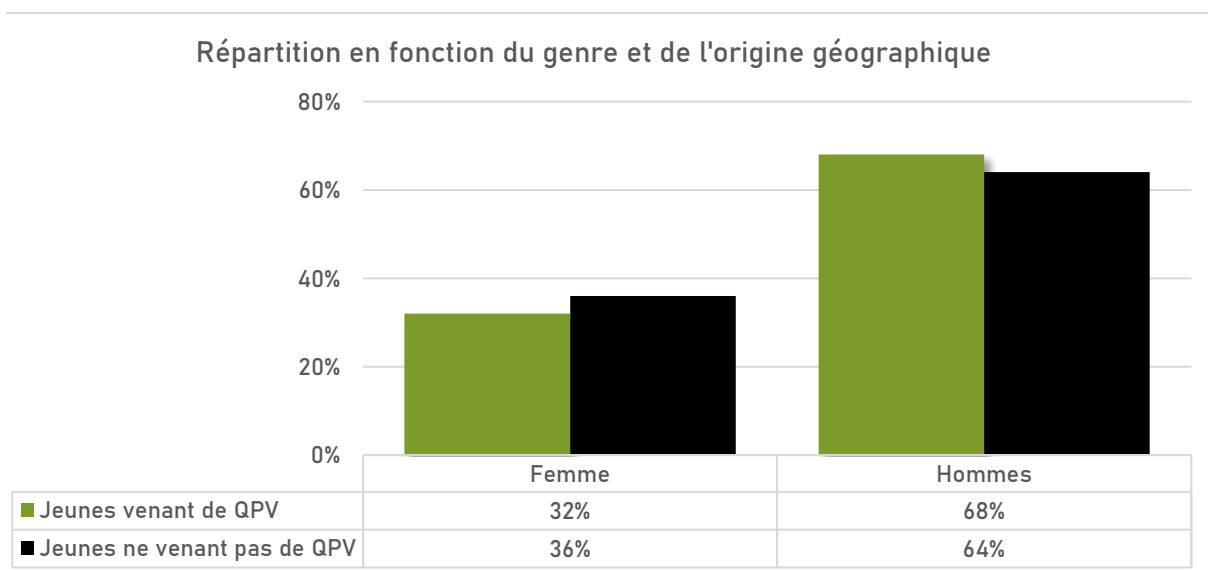
■ Jeunes ne venant pas de QPV ■ Jeunes venant de QPV

N= 5 142

10,5% des jeunes de résidences Habitat Jeunes ont une dernière adresse connue située en QPV. Au niveau national, 8% de la population française réside en QPV. Le réseau permet à ces jeunes de décohabiter et d'intégrer un espace de brassage social.

Ces chiffres sont à nuancer car la variable « dernière adresse située en QPV » correspond à la dernière adresse connue du jeune. Elle peut aussi bien être le domicile familial, mais aussi être une étape dans la trajectoire résidentielle d'un-e jeune n'ayant pas grandi en QPV. Inversement, un-e jeune ayant vécu majoritairement en QPV peut avoir une dernière adresse connue qui ne s'y trouve pas.

1.2. Les femmes issues de quartiers prioritaires semblent décohabiter moins facilement



Lire : Parmi le public venant de QPV, 68% sont des hommes et 32% sont des femmes

N= 5 142

On remarque au premier abord une différence de genre frappante, caractéristique du public accueilli en résidences Habitat Jeunes que l'Unhaj a déjà analysé dans de précédentes études¹. En effet, on compte deux tiers d'hommes pour un tiers de femmes, quelle que soit leur origine géographique.

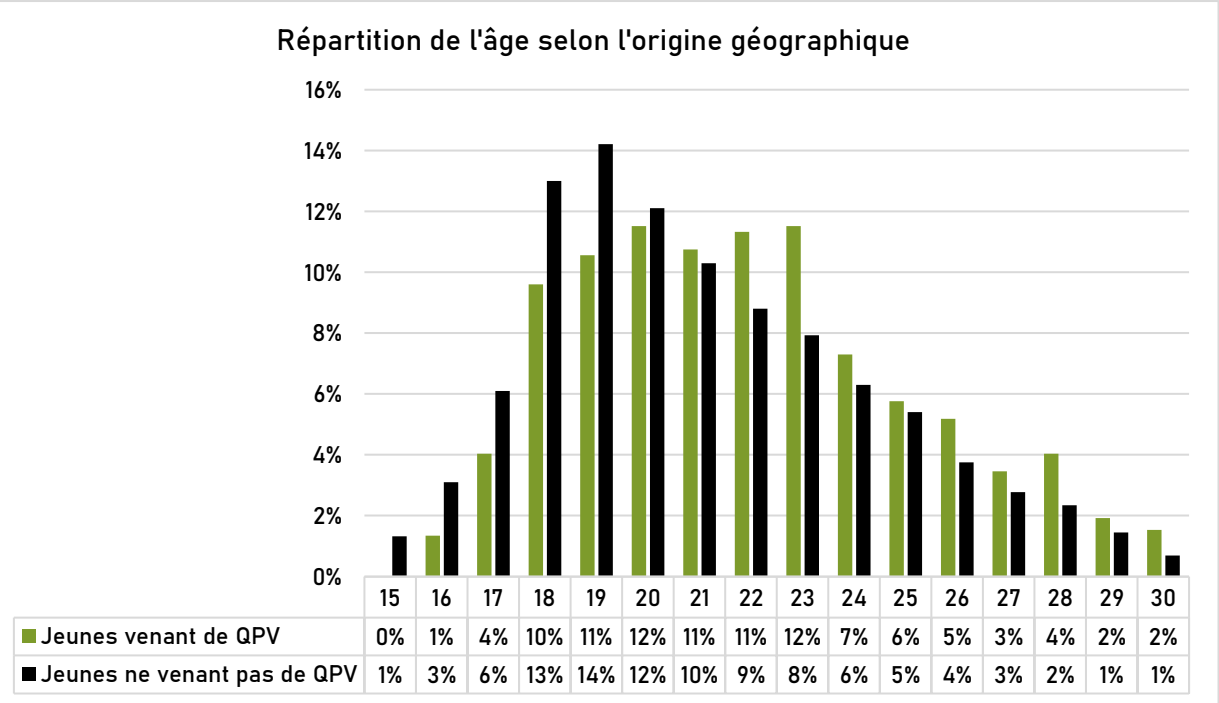
Si cette réalité est assez commune aux résidences du réseau, les inégalités dans l'accès au logement Habitat Jeunes sont encore plus fortes quand on analyse l'origine géographique du public.

En effet, 32% des jeunes issues de la géographie prioritaire sont des femmes contre 36% pour les autres. On peut en conclure que les femmes de ces territoires décohabitent encore moins facilement que les hommes.

Cette situation souligne de fait la nécessité d'actions ciblées visant à combattre les inégalités de genre concernant la décohabitation dans ces quartiers et au sein de notre réseau, en offrant un soutien spécifique aux femmes et aux minorités de genre dans leur parcours d'autonomisation. Les actions « d'aller vers » et les fonds d'aide à l'accès à destination de ce public apparaissent en effet très précieuses pour ces situations spécifiques.

1. Unhaj, Les publics logés au sein du mouvement Habitat Jeunes, 2025 : <https://www.habitatjeunes.org/wp-content/uploads/2025/03/etude-publiques-loges-v2025-1.pdf>

1.3. Des jeunes venant de QPV plus âgé-e-s



Lire : Parmi le public venant de QPV, 10% ont 18 ans. N= 5 142

Les jeunes accueilli-es au sein des résidences et venant de QPV sont en moyenne plus âgé-es que les autres. Leur âge moyen est de 22 ans contre 21 ans pour les autres. La décohabitation, premier pas vers l'indépendance et l'accès l'autonomie, survient généralement plus tard pour les jeunes de ces quartiers.

Age moyen des jeunes selon le genre et l'origine géographique

	Ne venant pas de QPV	Venant de QPV	Total
Femmes	21,44 ans	22,28 ans	21,52 ans
Hommes	21,00 ans	21,91 ans	21,10 ans
Total	21,16 ans	22,03 ans	21,25

N= 5 142

Le genre joue un rôle significatif dans cette analyse. Les femmes sont en moyenne plus âgées de près de six mois que les hommes dans notre échantillon. On compte donc significativement moins de femmes venant de QPV et elles sont plus âgées que leurs homologues masculins : elles décohabitent moins facilement et plus tard.

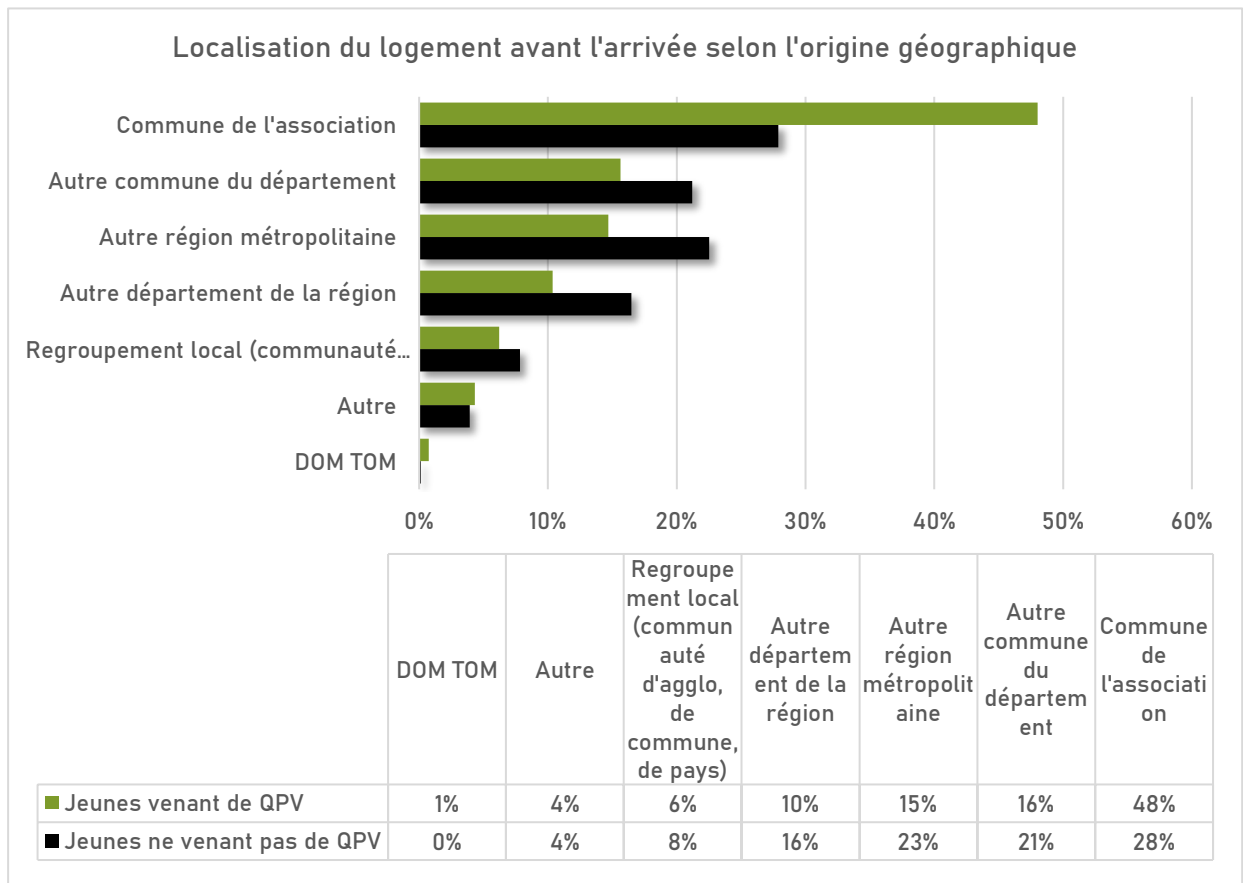


414

2. Des jeunes peu mobiles et plus orienté-es par des partenaires locaux

2.1. Des jeunes venant de QPV peu mobile

En analysant les données de l'observatoire 2021, nous avons l'intuition que les jeunes qui venaient de QPV étaient moins mobiles: leurs ressources économiques et leur niveau de diplôme sont plus faibles que les autres, et ils sont plus âgés. Nous souhaitons voir s'il existait une corrélation entre ces variables et leur mobilité.



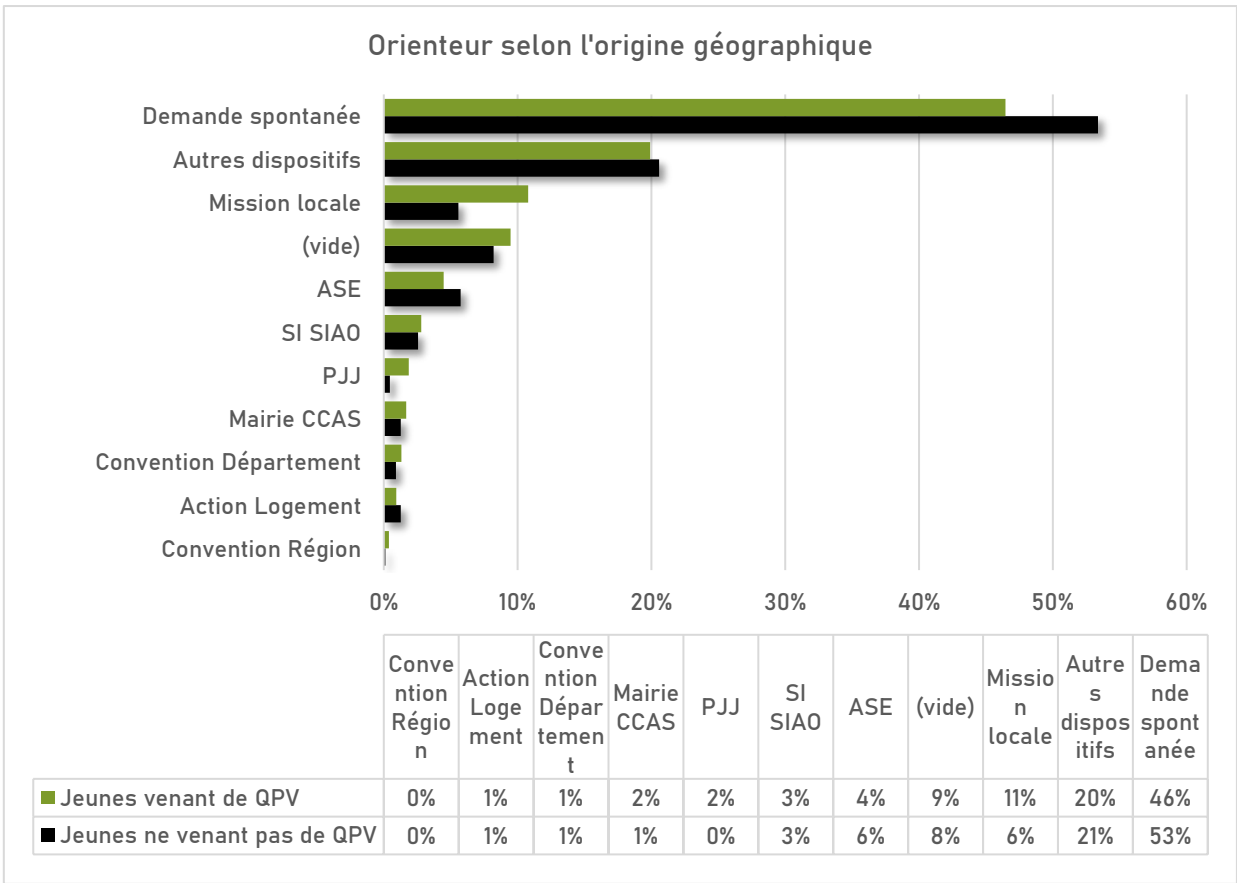
N= 5 080

Près de la moitié des jeunes venant de QPV habitaient précédemment dans la commune où ils habitent actuellement contre un peu plus d'un quart pour les autres (5%, des jeunes habitant dans une résidence en QPV ont une dernière adresse connue dans le même QPV).

Si l'on fusionne « commune de l'association » et « regroupement local » (communautés d'agglomération, de commune etc.) 54,23% pour les jeunes venant de QPV en viennent contre 35,73% pour les autres.

Les jeunes venant de QPV et accueilli-es dans le réseau semblent moins mobiles que les autres.

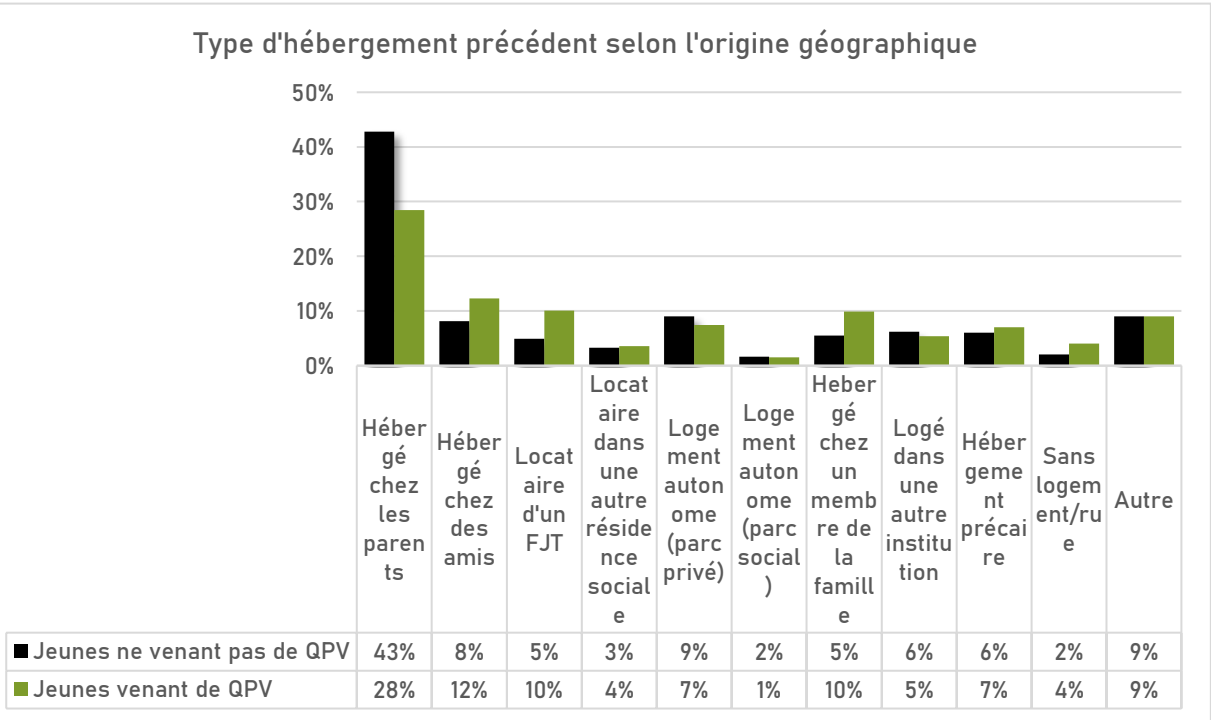
2.2. Des partenariats institutionnels plus forts pour ces jeunes



N= 4713

Les jeunes orienté-es en résidences Habitat Jeunes font principalement des demandes spontanées. mais c'est un peu moins le cas pour les jeunes qui viennent de QPV (46,47% contre 53,37% pour les autres). Ces jeunes sont quatre fois plus nombreux-euses à être orienté-es par la PJJ (1,86% contre 0,46%) et deux fois plus par les missions locales (10,78% contre 5,56%). Le parcours résidentiel de ces jeunes est fortement influencé par des partenariats institutionnels.

2.3. Des jeunes bénéficiant de réseaux amicaux et institutionnels plus forts

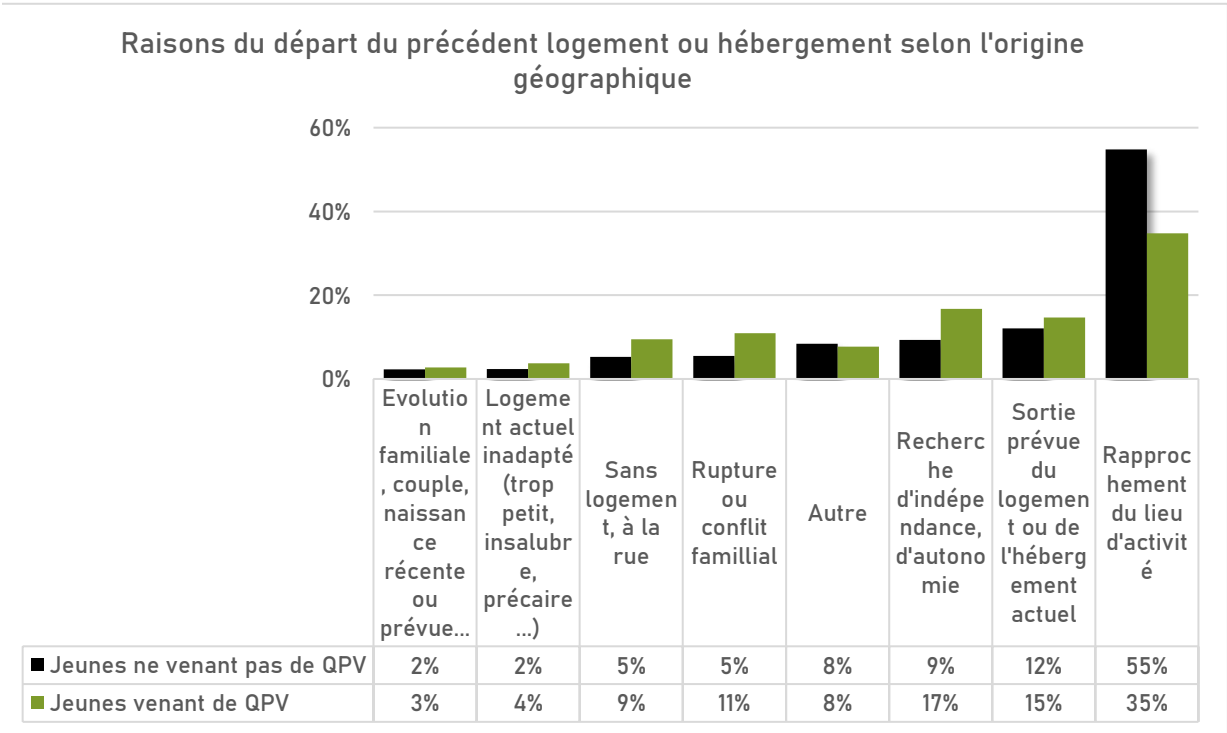


N= 5142

Les jeunes venant de QPV sont en moyenne moins nombreux-euses à avoir été hébergé-es par leurs parents avant l'entrée en résidence Habitat Jeunes (28% contre 43% pour les autres). En revanche, ces jeunes sont proportionnellement plus nombreux-euses à avoir été hébergé-es chez des ami-es et des membres de la famille. Enfin, une mobilité inter-résidences Habitat Jeunes s'opère puisqu'ils et elles sont proportionnellement deux fois plus nombreux-euses à venir d'une résidence du réseau (10% contre 5% chez les autres).

On distingue à travers le graphique l'importance du réseau familial autre que les parents, amical et institutionnel des jeunes venant de QPV.

2.4. Des raisons de départ du lieu de vie précédent moins liées à l'emploi



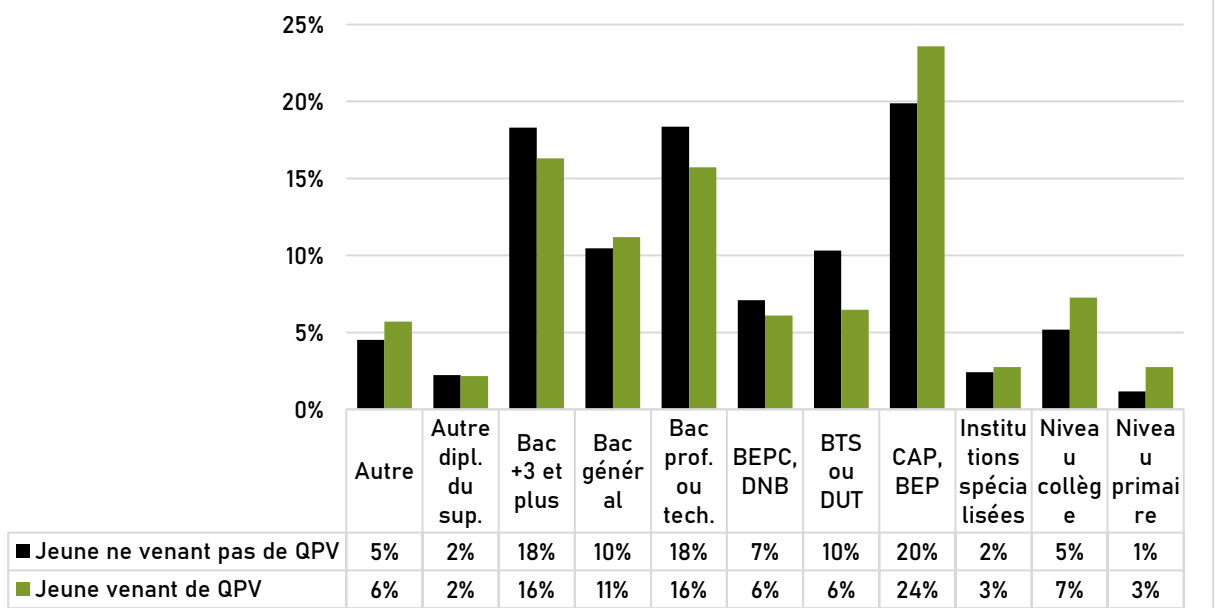
N= 5142

Les jeunes venant de QPV sont proportionnellement moins nombreux-euses à avoir quitté leur logement ou hébergement précédent pour se rapprocher du lieu d'activité (35%) que les autres (55%) même si c'en est la principale cause. En revanche, ils et elles sont proportionnellement deux fois plus nombreux-euses à rechercher l'autonomie. Les situations de vulnérabilité sont proportionnellement deux fois plus présentes. En effet, ces jeunes sont 9% à avoir été à la rue contre 5% pour les autres et 11% à être parti-es de leur lieu de vie précédent pour des ruptures ou conflits familiaux contre 5% pour les autres.

3. Un public plus précaire qui réalise des études moins longues

3.1. Des études plus courtes et plus professionnalisantes pour les jeunes venant de QPV

Niveau de diplôme selon l'origine géographique



N= 5 142

Les jeunes qui ne viennent pas de QPV sont en proportionnellement plus diplômé-es à l'entrée en résidence Habitat Jeunes que leurs pairs venant de QPV.

Par exemple, 18% des jeunes ayant une dernière adresse connue hors d'un QPV ont un niveau BAC +3 ou plus, contre 16% des jeunes issu-es de QPV. Dans le même temps, les jeunes venant de QPV sont deux fois plus nombreux-euses à avoir des niveaux scolaires maximal de collège (pour les classes de 6e, 5e et 4e) et primaire.

La proportion de diplômés du professionnel (CAP, BEP) chez les jeunes issu-es de QPV est assez forte (24%, contre 20% pour les autres). Ce même constat est pointé par le Céreq¹, qui obtient des proportions similaires pour des jeunes issu-es ou non de QPV à l'échelle de la France entière.

Les études professionnelles qui offrent des débouchés directs sur le marché du travail peuvent être perçues comme une des seules alternatives pour ces jeunes qui peuvent connaître des difficultés à accéder à des études supérieures.

1. Céreq, Que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après le bac ? 2022

3.2. Une insertion professionnelle plus rapide mais plus instable et plus précaire chez les jeunes issu-es de QPV

Selon l'Observatoire des inégalités², 3,7 millions de salarié-e-s ont un contrat dit « précaire » (CDD, intérimaire, contrat d'apprentissage, contrats saisonniers...). Cela représente 13,3% de l'ensemble des personnes qui travaillent. Nous utiliserons cette typologie en faisant le choix de présenter l'alternance (ici nommée apprentissage) dans une catégorie à part, tant son poids est important dans le réseau Habitat Jeunes.

Répartition de l'activité principale selon l'origine géographique

	Jeunes ne venant pas de QPV	Jeunes venant de QPV
Apprenti.e.s	32%	23%
CDI (temps partiel et plein)	13%	14%
Autre	2%	5%
Autre alternance	3%	2%
Formation	4%	5%
Sans activité	2%	3%
Contrats Précaires (CDD, Interim, Saisonnier, intermittent, Contrat aidé, indépendant...)	15%	19%
Demandeurs.euses d'emploi	7%	11%
Etudiant-e/Scolaire	16%	11%
Stagiaires/Service civique	8%	7%

N= 5 142

L'activité principale des jeunes entrant en résidence Habitat Jeunes est fortement liée à l'origine géographique. Les jeunes venant de QPV sont significativement plus demandeur-euses d'emploi (11% contre 7% pour les autres) et leurs contrats sont plus précaires (19% contre 15% pour les autres).

Ce public est sous-représenté dans les activités de formation. On compte 16% d'étudiant-es parmi les jeunes qui ne viennent pas de QPV contre 11% pour celles et ceux venant de QPV. De plus, les apprenti-es, public le plus représenté dans le réseau, sont significativement moins présent-es parmi les jeunes venant de la géographie prioritaire (23% contre 32% pour les autres.)

Les jeunes venant de QPV sont proportionnellement moins diplômé-es, plus demandeur-euse-s d'emploi, occupent des emplois plus précaires et suivent moins de cursus de formation que les autres dans le réseau Habitat Jeunes.

2. Observatoire des inégalités, La précarité du travail a été multipliée par deux en quarante ans, 2024

3.3. Une inégalité de genre, dans le réseau et dans la géographie prioritaire

Répartition de l'activité principale selon l'origine géographique et le genre

	Femmes		Hommes	
	Ne venant pas de QPV	Venant de QPV	Ne venant pas de QPV	Venant de QPV
Apprenti.e.s	25%	20%	35%	24%
CDI (temps partiel et plein)	12%	13%	13%	14%
Autre	3%	4%	2%	6%
Autre alternance	3%	2%	3%	2%
Formation	4%	6%	3%	5%
Sans activité	2%	4%	1%	2%
Contrats Précaires (CDD, Interim, Saisonnier, intermittent, Contrat aidé, indépendant...)	14%	21%	15%	18%
Sans activité / demandeurs.euses d'emploi	8%	8%	6%	13%
Etudiant-e/Scolaire	20%	14%	13%	9%
Stagiaires/Service civique	9%	7%	7%	6%

N= 5 142

Les femmes sont significativement plus nombreuses à être étudiantes et dans un cursus scolaires que les hommes. Pour celles venant de QPV, 14% ont ce statut contre 9% chez les hommes. Elles sont en revanche proportionnellement beaucoup moins nombreuses que les hommes en apprentissages. Pour celles qui ne viennent pas de QPV on en compte 25% contre 35% chez les hommes.

Par ailleurs, les jeunes femmes venant de QPV sont surreprésentées dans les contrats précaires puisqu'elles sont 21% à les occuper contre 18% chez les hommes venant de QPV ou 14% chez les femmes ne venant pas de QPV.

Enfin, les hommes venant de QPV sont plus de deux fois plus nombreux à être demandeur d'emploi ou sans activité que leurs homologues ne venant pas de la géographie prioritaire.



3.4. Des ressources moins élevées pour les jeunes venant de QPV

Si les jeunes venant de QPV occupent des emplois plus précaires, ils sont aussi un peu plus pauvres: leurs ressources à l'entrée en résidence Habitat Jeunes sont de 918,10€ contre 960,90€ pour les autres. Les différences genrées sont plus fortes dans le public ne venant pas de QPV.

Répartition des revenus selon l'origine géographique

	Ne venant pas de QPV	Venant de QPV
Femmes	844,70€	934,16€
Hommes	1 027,78€	910,65€
Total	960,90€	918,10€

D'autres variables ont été testées, comme la question de la mobilité et la détention d'un permis de conduire, mais aucun test statistique n'a été probant.

Le public accueilli en résidence Habitat Jeunes venant de quartier prioritaire de la politique de la ville a donc des caractéristiques sociodémographiques spécifiques. Il représente 10,5% du public accueilli et est plus âgé que les autres. Ces jeunes ont une scolarité moins longue, occupent des activités plus précaires, sont moins riches que les autres. Néanmoins, les résultats sur les différences en fonction du genre sont les plus marquant. Les jeunes femmes venant de QPV sont celles qui décohabitent le plus tard (un an et trois mois après les jeunes hommes ne venant pas de ces quartiers) et occupent significativement plus d'emplois précaires.

HABITAT JEUNES

Partie 3

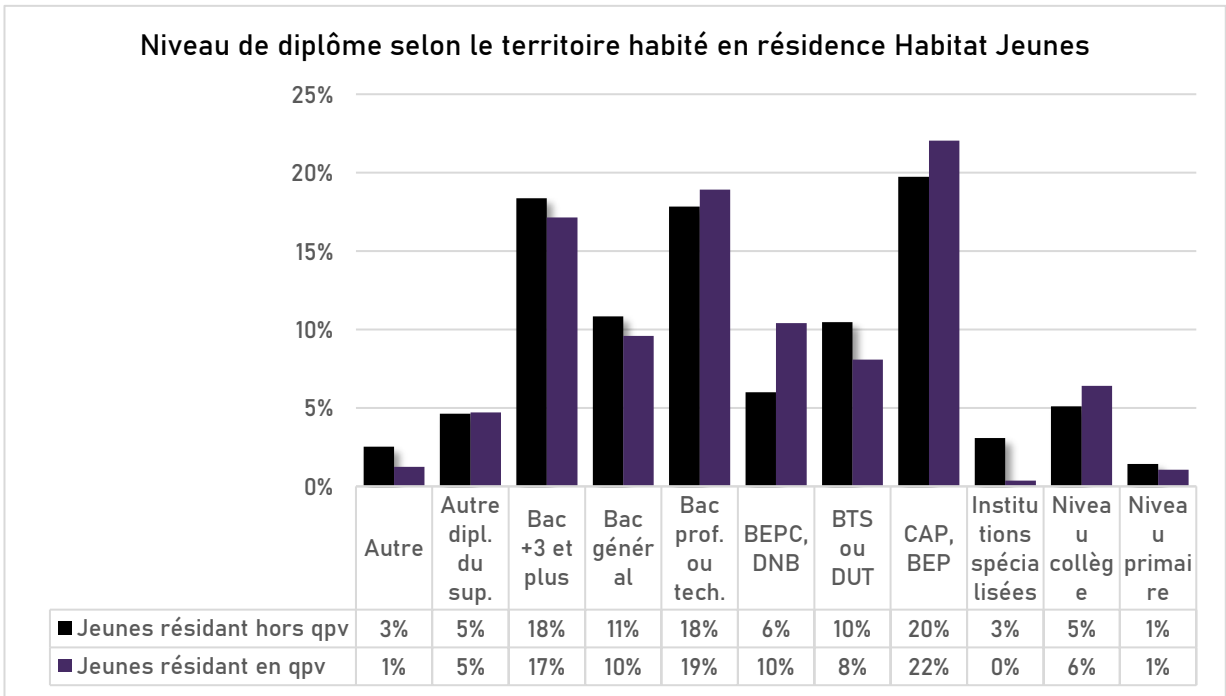
Habiter dans la géographie prioritaire



Cet observatoire vise à montrer les inégalités entre les publics venant ou non de QPV (Partie 2) et à mettre en lumière les caractéristiques spécifiques des jeunes qui habitent des résidences Habitat Jeunes situées en quartier prioritaires de la politique de la ville (Partie 3). Les jeunes de ces résidences viennent-ils aussi de la géographie prioritaire ? Pourquoi rentrent-ils dans ces résidences ? Cette partie s'appuiera sur les mêmes données que la Partie 2..

1. Qui sont les jeunes habitant-es de résidences Habitat Jeunes de QPV ?

1.1. Une présence plus marquée des jeunes moins diplômé-es en QPV



N= 5 142

On remarque une légère prédominance des études courtes pour les jeunes habitant une résidence en QPV. Ces jeunes sont en moyenne plus nombreux-euses à avoir un dernier diplôme s’arrêtant au collège (6% contre 5% pour les autres), en CAP, BEP (22% contre 20% pour les autres) et en BEPC, DNB (10% contre 6% pour les autres) et moins nombreux à avoir un niveau bac général, bac +3 et plus et autre diplôme de l’enseignement supérieur (28% contre 32% pour les autres).

1.2. Des jeunes à l'emploi et aux finances précaires

1.2.1. Des jeunes très précaires économiquement qui ont tendance à s'orienter vers les QPV

Les jeunes accueilli-es au sein des FJT, qu'ils soient localisés en QPV ou non, sont très précaires :

- 60% des jeunes de l'échantillon ont des revenus mensuels compris entre 0€ et 965€, soit la moitié du revenu médian français-es.
- 80% des jeunes s'inscrivent dans la tranche des 30% des français-es les plus modestes (revenus mensuels situés en dessous de 1390€ par mois, le niveau du SMIC lors de la rédaction de l'étude).

Revenu moyen selon le genre et le territoire habité en résidence Habitat Jeunes

	N'habitant pas en QPV	Habitant en QPV
Femmes	849,59€	864,70€
Hommes	1 021,56€	989,56€
Total	959,93€	943,77€

N= 5142

Par ailleurs, les jeunes habitant dans une résidence en QPV ont en moyenne 16€ de moins de ressources à l'entrée en résidence ; les différences de genre sont extrêmement marquées, les femmes n'habitant pas en QPV gagnent 172€ de moins que leurs homologues masculins et 125€ de moins pour celles habitant en QPV.

1.2.2. Des jeunes au statut précaire qui habitent les QPV

Répartition de l'activité principale selon le territoire habité en résidence Habitat Jeunes

	Jeunes n'habitant pas en QPV	Jeunes habitant en QPV
Apprenti.es	29%	37%
CDI (temps partiel et plein)	14%	9%
Autre	2%	3%
Autre alternance	2%	7%
Formation	4%	4%
Sans activité	2%	1%
Contrats Précaires (CDD, Interim, Saisonnier, intermittent, Contrat aidé, indépendant...)	16%	13%
Demandeurs.euses d'emploi	8%	3%
Etudiant-e/Scolaire	15%	17%
Stagiaires/Service civique	8%	6%

N= 5142

Dans la partie précédente, nous avons montré que les jeunes de l'échantillon venant de QPV étaient proportionnellement moins en formation et plus en contrat précaire que les autres.

A l'inverse, les jeunes habitant une résidence implantée en QPV sont plus en apprentissage (37%) que les autres (29%) et sont plus en formation (17% contre 15%). En revanche, le nombre de contrats CDI sont moins importants, comme le nombre de demandeur.euses d'emploi.

Les résidences Habitat Jeunes en QPV accueillent donc moins de jeunes en emploi (contrats CDI, précaires ou chômage) que de jeunes en formation (apprentissage, alternance ou scolaire/étudiant).

L'analyse précédente nous a permis de montrer que pour les jeunes venant de QPV, s'installer dans une résidence Habitat Jeunes situé également en QPV ne les place pas forcément dans une situation économique moins favorable malgré les différences en terme d'activité principale.

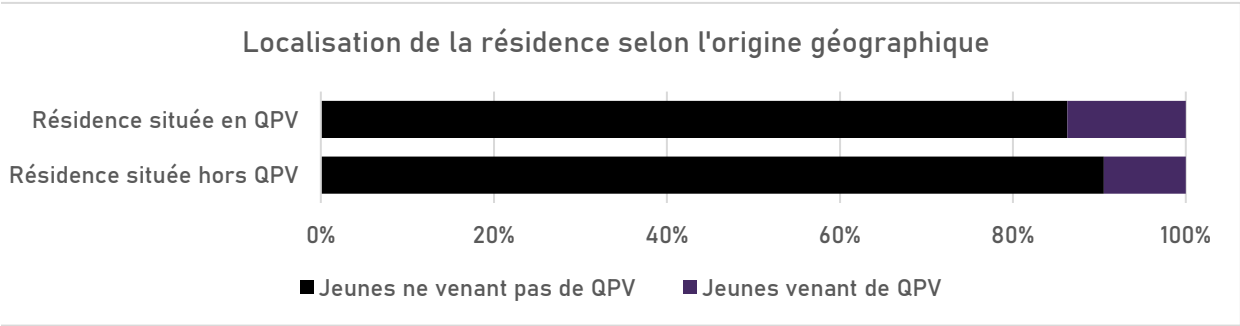
Dès lors, qu'est-ce qui motive réellement leur venue ? Rencontrent-ils et elles des obstacles dans les démarches d'accès au logement en dehors de la géographie prioritaire ? Qui les oriente vers ces structures ?

2. Pourquoi ces jeunes viennent en résidences Habitat Jeunes de QPV ?

2.1. D'où viennent ces jeunes ?

2.1.1. Le rôle de l'origine géographique dans l'accès au logement en QPV

Nous souhaitons savoir si les jeunes venant de QPV s'orientaient plus vers des résidences situées en QPV que les autres.



N= 5 142

9% des jeunes logé-es hors QPV viennent de QPV contre 14% pour les jeunes logé-es dans une résidence de QPV. Sur cet échantillon, on peut donc voir que des jeunes issu-es de la géographie prioritaire ont plus tendance à rester en QPV.

2.1.2. Des séjours plus courts en QPV quand on n'en vient pas

Temps moyen de séjour envisagé à l'entrée selon l'origine géographique et le territoire habité actuellement

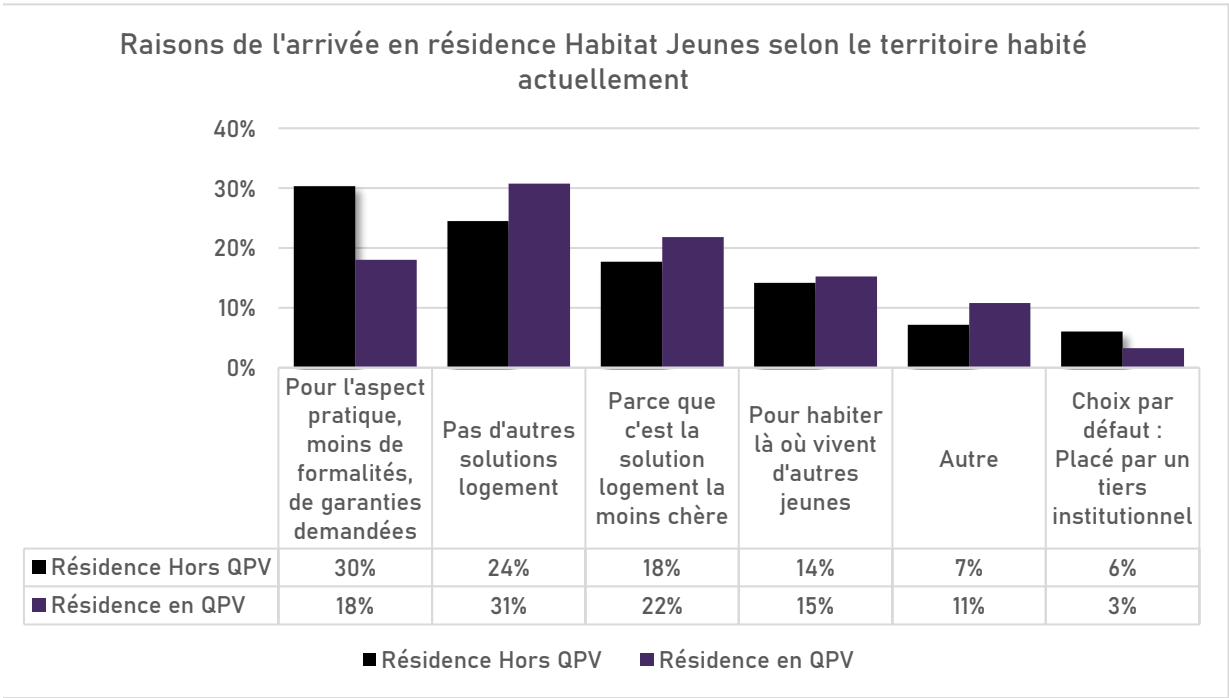
	Jeunes ne venant pas de QPV	Jeunes venant de QPV	Total général
N'habitant pas en QPV	248 jours	260 jours	249 jours
Habitant en QPV	171 jours	288 jours	178 jours
Total général	229 jours	267 jours	232 jours

N=5142

Les jeunes habitant en QPV souhaitent, à l'entrée en résidence, rester en moyenne 70 jours de moins que les autres n'habitant pas en QPV. Mais si on pousse l'analyse plus loin, on remarque que la différence se joue surtout sur les jeunes qui ne viennent pas de la géographie prioritaire. En effet, lorsqu'un-e jeune qui ne vient pas de la géographie prioritaire arrive dans une résidence Habitat Jeunes en QPV, il souhaite y rester 117 jours de moins qu'un jeune venant de la géographie prioritaire et qui y arrive. Les QPV peuvent jouer un rôle de repoussoir pour les jeunes qui n'y ont pas vécu précédemment, et inversement pour ceux qui en viennent.

2.2. Les raisons de la venue en FJT

Les jeunes qui arrivent en résidence Habitat Jeunes situées QPV le font pour des raisons économiques ou parce que c'est leur seule solution logement. Inversement, les jeunes qui n'habitent pas en QPV le font plus pour des aspects pratiques.



N=5142

En effet, 31% des jeunes habitant en QPV sont venu-es dans ces résidences car ils n'avaient pas d'autres solutions logements et 22% parce que c'était la solution la moins chère contre respectivement 24% et 18% pour les jeunes ne résidant pas actuellement en QPV. Par ailleurs, les jeunes de résidences Habitat Jeunes qui se trouvent en QPV sont proportionnellement moins que les autres à avoir choisi ce logement pour des aspects pratiques ; ils sont 18% contre 30% pour les autres.

La géographie prioritaire semble dès lors jouer ce rôle « d'accueil » pour les jeunes avec peu de ressources, bien qu'ils n'en soient pas forcément issus.

HABITAT JEUNES

Répertoire



Les porteurs de projet Habitat Jeunes situés en Quartiers Prioritaires

Région	Commune	Porteur de projet Habitat Jeunes
Auvergne-Rhône-Alpes	Aurillac	Habitat Jeunes Cantal - résidence Tivoli
	Chambéry	FOL 73 - FJT La Clairière
	Grenoble	Mutualité française d'Isère - Les écrins
	Grenoble	Mutualité française d'Isère - Le taillefer
	Grenoble	Mutualité française d'Isère - Les îles
	Lyon	Association Popinns - résidence Moulin à vent
	Montluçon	Habitat Jeunes Montluçon - L'escale
	Moulins	Viltaïs - résidence @nima
	Privas	Habitat Jeunes Privas Centre Ardèche
	Saint-Etienne	Association Clairvivire - Wogenscky
	Thiers	L'atrium
	Vaulx-en-Velin	Association Popinns - résidence Carré de soie
	Vichy	Association FJT Victoria - résidence Paul Jarlier
Bourgogne-Franche-Comté	Belfort	Habitat Jeunes Belfort - résidence Madrid
	Chalon-sur-Saône	Habitat jeunes actifs - résidence de Chalon
	Montceau Les Mines	Habitat Jeunes Montceau - résidence le Plessis
Bretagne	Guingamp	Habitat Jeunes en Trégor Argoat - L'escale Jeunesse
	Lorient	Agora services - Les grands larges
	Rennes	Association Saint Joseph de Préville - Heol
	Vannes	CCAS de Vannes - résidence Kérizac
Centre-Val de Loire	Amboise	Association pour l'habitat des jeunes (ASHAJ) - résidence Habitat Jeunes Amboise
	Blois	Escale et Habitat
	Bourges	Tivoli Initiatives - résidence Habitat Jeunes
	Chartres	Habitat Jeunes Thuringe - résidence pour jeunes actifs
	Châteaudun	Résidence Habitat Jeunes Charles Brennus
	Châteauroux	CCAS de Châteauroux - résidence Pierre Perret
	Saint-Amand Montrond	FJT de Saint-Amand Montrond
	Vendôme	Habitat Jeunes Ô Cœur de Vendôme - résidence Clémenceau
Grand-Est	Chaumont	Ville de Chaumont - résidence sociale jeunes
	Langres	Association Phill - résidence sociale jeunes maison de l'étudiant
	Les Noës-prés-Troyes	Service social interprofessionnel aubois (SSIA) - les Nozats
	Mulhouse	ACCES - FJT les Chaudronniers
	Nancy	Adali Habitat - FJT Grandjean
	Reims	Association Noël-Paindavoine - résidence Europe
	Saint-Dié-des-Vosges	Adali Habitat - Adhaj

Région	Commune	Porteur de projet habitat jeunes
Hauts-de-France	Denain	Association Prim'toit - résidence Fabien Gilot
	Liévin	Apprentis d'Auteuil - résidence Jean-Paul II
	Lille	MAJT - FJT Thumesnil
	Nogent-sur-Oise	ADOHJ - résidence les ormeaux
	Roubaix	Arcadis - résidence Paul Constans
	Tourcoing	Arcadis - résidence Raymond Thiollier
	Argenteuil	AMLI - FJT Daniel Féry
Île-de-France	Aubervilliers	Alteralia - FJT Eugène Henaff
	Bobigny	ALJT - Bobigny - Frida Kahlo
	Bondy	ALJT - Bondy
	Cergy	APUI - FJT les villageoises
	Cergy	ALJT - Cergy - Axe Majeur
	Créteil	ALJT - Créteil
	Epinay-sur-Seine	ALJT - Epinay
	Gennevilliers	L'Appart
	Melun	ADSEA 77 - FJT François Gomez
	Paris	ALJT - Paris 19 - Labois-Rouillon
	Paris	ALJT - Paris 18 - Poissonniers 148
	Paris	Association Championnet - FJT Championnet
	Pontoise	ALJEVO - FJT Marcouville
	Pontoise	ALJEVO - FJT les Louvrais
	Rosny-Sous-Bois	ALJT - Rosny-sous-bois
	Sarcelles	ALJT - Sarcelles - Cholettes
	Sarcelles	ALJT - Sarcelles
	Torcy	Relais Jeunes 77 - résidence Lingenfeld
	Torcy	Relais Jeunes 77 - résidence Chaplin
	Vigneux Sur Seine	Coallia - FJT de Vigneux-sur-Seine
Normandie	Coutances	CCAS de Coutances
	Hérouville-Saint-Clair	AHAJT - Horizons Habitat Jeunes
Pays-de-la-Loire	Angers	Habitat Jeunes David d'Angers - L'Harmattan
	Châteaubriant	ALJC - Libération
	Nantes	adelis - résidence Paul Tampleau, Plessis-Cellier
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Marseille	AAJT - l'Escale Saint-Charles
	Marseille	Association marseillaise des missions de midi - FJT Claire Maison
	Nice	Association Montjoye - Espace soleil
	Vitrolles	AAJT - Mercadier

Région	Commune	Porteur de projet habitat jeunes
Nouvelle-Aquitaine	Angoulême	Charente Habitat Jeunes - résidence Pierre Sépard
	Châtelleraut	Maison Pour Tous - Chat noir
	Châtelleraut	Maison Pour Tous - Chat neuf
	Dax	Maison du Logement
	Guéret	FOL23 - résidence Allende
	La Rochelle	Horizon Habitat Jeunes - résidence Villeneuve
	La Rochelle	AOCDF - Maison des Compagnons de la Rochelle
	Lormont	Habitat Jeunes des Hauts de Garonne - Génior
	Niort	Cap'Habitat Jeunes - La Roulière
	Niort	Cap'Habitat Jeunes - Atlantique
	Pau	Association Habitat Jeunes Pau Pyrénées - résidence Olympe de Gouges
	Poitiers	Poitou Habitat Jeunes - Habitat Jeunes Barangaï K2
	Saintes	Le Logis - résidence Bellevue
	Villeneuve-sur-Lot	Habitat Jeunes du Villeneuvois - résidence Habitat Jeunes du Villeneuvois
Occitanie	Albi	AOCDF - Maison des Compagnons d'Albi
	Carcassonne	FAOL - résidence Jules Verne
	Graulhet	FJT Léo Lagrange
	Limoux	FAOL - résidence Louise Michel
	Montpellier	Habitat Jeunes Montpellier - Iris Bleus
	Montpellier	Habitat Jeunes Montpellier - Fontcarrade
	Pamiers	ADSEA 09 - résidence Loumet Inter Générations
	Perpignan	FOL 66 - résidence Habitat Jeunes Roger Sidou
	Saint Gaudens	ANRAS - résidence le Venasque
	Sète	Habitat Jeunes Sète et bassin de Thau - résidence de Sète
	Sète	Habitat Jeunes Sète et bassin de Thau - résidence le Sévigné



Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général-de-Gaulle — CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex — 01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org

